

Initiatives ministérielles

genre d'entreprise, nous tiendrons un débat exhaustif, ouvert et franc sur l'avenir de nos forces armées au Moyen-Orient.

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je prierais la Chambre de bien vouloir m'accorder quelques minutes. J'aurais un commentaire à faire au sujet de l'intervention du député.

Comme le député de Bonavista—Trinity—Conception le sait, je l'admire au plus haut point d'avoir servi sa patrie comme il l'a fait en tant que militaire et d'avoir fait bénéficier la Chambre de sa vaste expérience dans les débats sur la défense du Canada.

J'évite généralement—mes collègues députés me connaissent—de faire une déclaration publique quand je quitte un ministère, pour que mon successeur puisse prendre la relève en toute liberté et qu'il ne se sente pas lié par ce que j'ai pu faire.

Je tiens à profiter de l'occasion que me fournit aujourd'hui le député pour apporter quelques précisions en réponse à ses commentaires. Soit dit en passant, je souscris entièrement à ce que le député a dit au sujet de la valeur des hommes et des femmes membres des Forces armées canadiennes et du formidable dévouement de leur famille. Ayant moi-même parlé à des militaires qui servent souvent dans des conditions extrêmement difficiles, je sais combien leur famille est mise à dure épreuve. Je suis parfaitement conscient des sacrifices énormes que comporte la décision de servir son pays.

Je crois que tous les députés ne demandent pas mieux que d'accorder tout leur appui aux membres des Forces canadiennes et à leurs familles et de se faire l'écho de l'opinion exprimée par le député quand il a mentionné la contribution exceptionnelle du personnel civil du ministère de la Défense nationale.

Mon collègue saura que, de ce côté-ci de la Chambre, nous ne croyons pas, comme lui, qu'on aurait dû rappeler le Parlement plus tôt pour débattre de cette question. Il conviendra, je crois, que les dispositions de la Loi sur la défense nationale ont été entièrement respectées et que le gouvernement s'est efforcé dès le départ de veiller à ce que les Canadiens et le Parlement soient bien informés des raisons de la présence de troupes canadiennes au

Moyen-Orient et des opérations qu'elles doivent y mener. Le député a conclu ses observations en insistant pour que le Parlement continue d'être informé. Je suis persuadé que c'est exactement ce que mon collègue, le ministre de la Défense nationale, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures essaieront de faire.

Je tiens à dire que je souscris entièrement à la vaste majorité de ses observations et à le féliciter d'avoir présenté des observations aussi utiles et constructives.

• (1210)

Au moment même où des membres des Forces armées canadiennes, qui témoignent tous les jours de leur patriotisme et de leur amour pour leur patrie, sont appelés à faire des sacrifices spéciaux et à mettre littéralement leur vie en danger pour défendre la liberté et condamner l'agression, il nous incombe à tous ici, à la Chambre des communes, de faire abstraction de l'esprit partisan qui s'exprime normalement ici et de faire savoir à ces membres des forces armées qu'ils ont tout notre appui. Nous devons leur faire savoir en outre que les principes de liberté, les principes de droit international, les principes qui justifient de résister à l'agression sont encore respectés à la Chambre des communes et tiennent à coeur aux Canadiens d'un océan à l'autre.

Je tiens à féliciter le député de nous avoir aidé à bien le comprendre.

M. Mifflin: Monsieur le Président, je tiens à remercier le ministre de ses observations. Je me rends compte que nous ne sommes pas du même avis à cet égard.

Sans tenir compte du libellé actuel des motions, comme vous le savez, monsieur le Président, nous avons une motion du gouvernement ainsi qu'un amendement de notre parti et un sous-amendement du NPD; j'espère que nous pourrions élaborer une résolution commune, car il est vraiment important pour nos hommes et nos femmes qui servent là-bas leur pays que nous en arrivions à un accord unanime de tous les partis à la Chambre. Quelle que soit la tournure des événements, ce qu'ils font devrait vraiment avoir l'appui entier de la Chambre. Comme l'un des 295 députés, je ferais presque n'importe quoi pour pouvoir encourager cela et pour en arriver au compromis nécessaire pour avoir une résolution entérinée par tous les partis, de sorte que les hommes et les femmes qui servent là-bas puissent savoir qu'ils le font